

# CONSEIL MUNICIPAL



Compte Rendu de la Séance du  
Jeudi 01 Avril 2021

---

## SOMMAIRE

<b>I – LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES .....</b>	<b>3</b>
<b>III– LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES .....</b>	<b>3</b>
<b>IV – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT POUR LE PROJET D'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION.....</b>	<b>3</b>
<b>V – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AUPRÈS DE LA CAVE COOPÉRATIVE POUR LA RÉALISATION D'UN GIRATOIRE.....</b>	<b>4</b>
<b>VI – RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>5</b>

---

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Jeudi 1<sup>er</sup> Avril 2021 à 20H30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. BARBUSSE Cathy - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David – CAIZERGUES Marie - DATO Élisabeth - FONTBONNE Céline – FOSSET Odile - FRANCES Henri – GALIANO Catherine - GUILLOT Lucie – LAMSSALAK Arbdebrani - LASCH Christian - MALAVELLE William - MARTRE Valérie – MATHIEU Pascal - MEYNIER Jérôme - MONTIGNY André - PASINETTI Josette - POPOFF Thierry – POUECH Serge - PULICANI Nicole - ROUX Marie-Christine - ROUX Jean-Pierre – SOUCHE Christel - THIBONNIER Nathalie – THOMAS Grégory – VAUTHIER Brigitte – ZIMMERMANN Blandine -

**ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION** : M. MONIER Rudy (Procuration à BENEZET Jean-Charles) -

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme CAIZERGUES Marie

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part de la procuration remise par un Conseiller empêché d'assister à la séance de ce jour.

Afin de faire le point sur la pandémie de Covid\_19, Monsieur le Maire évoque l'allocution télévisée du Président de la République du 31 Mars 2021 pour faire part des nouvelles mesures sanitaires. Il a annoncé notamment le passage de l'ensemble du territoire métropolitain aux mesures de freinage renforcé, ainsi que la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées pendant trois semaines. Ainsi, à compter de la semaine prochaine, les cours se feront à la maison. Tous les élèves seront ensuite en vacances pendant deux semaines. Les écoles maternelles et élémentaires rouvriront le 26 avril, suivies par les collèges et lycées une semaine plus tard.

En ce qui concerne la collectivité, ces dispositions ont un impact important sur les agents qui travaillent dans les écoles pour lesquels il va falloir établir une nouvelle organisation. Pour le personnel en général, une adaptation s'impose sachant que le télétravail sera maintenu et même renforcé dans les services qui le pratiquent déjà.

Les textes réglementaires devraient être communiqués par la Préfecture, sous peu.

Monsieur le Maire propose de passer à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25/02/2021.

**Approbation du compte rendu de la séance ordinaire du Jeudi 25 Février 2021**

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu du Conseil Municipal ordinaire du 25 Février 2021 est approuvé à l'unanimité.

## I – LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire fait part au Conseil des décisions qui ont été prises depuis la dernière séance du 25 Février 2021.

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2021-004	Achat d'un véhicule utilitaire électrique KANGOO ELECTRIC auprès de la société Auto Christol SA	Montant de l'opération : 16.670,59 € HT, soit 21.995,16 € TTC (prix intégrant les frais de mise en circulation)
DEC2021-005	Convention avec Coopérative Les Spots pour la définition d'un tiers lieu (Domaine du Rouret)	Montant de la prestation : 39.491,00 € HT, soit 47 389,20 € TTC

## II – LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire fait le point sur le travail des commissions municipales qui se sont réunies depuis le dernier Conseil :

- Commission de la Communication (réunion du 11 mars 2021).
- Commission des Travaux et de la Voirie (réunion du 17 mars 2021).
- Commission Mixte Travaux-Voirie et Environnement-Cadre de Vie (réunion du 26 mars 2021).

## III– LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire aborde le sujet des affaires communautaires en évoquant le Comité des Maires du 09 Mars 2021 avec à son ordre du jour :

- ✓ La Convention Territoriale globale,
- ✓ Les pistes de financement pour les communes en ce qui concerne le réseau eau et assainissement,
- ✓ Le Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (CRTE),
- ✓ La présentation de l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne.

## IV – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT POUR LE PROJET D'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Monsieur le Maire rappelle la volonté de La Municipalité de lutter plus efficacement contre certaines formes de troubles à la tranquillité publique et de phénomènes délinquants touchant directement la population. Pour cela, il est question de poursuivre la sécurisation de certains espaces particulièrement exposés à de tels actes.

Il est proposé d'étendre le réseau de vidéoprotection existant, comprenant déjà 11 caméras, en le complétant par l'ajout de 20 caméras supplémentaires, au niveau des 8 entrées/sorties de

villes (16 nouvelles caméras dont 8 pour la reconnaissance de plaques), et au niveau d'autres lieux de vie existants (complexe sportif, place du Millénaire).

Le plan de financement concernant ce projet d'extension du système de vidéoprotection est constitué de la manière suivante :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant (en € HT)	Financement	Montant (en €)	%
Travaux	110 542,00 €	Etat	46 916,00 €	40%
Assistance à maîtrise d'œuvre	6 750,00 €	Autofinancement	70 376,00 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>117 292,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>117 292,00 €</b>	<b>100%</b>

Monsieur le Maire propose d'adresser une demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation afin de financer en partie l'extension du système de vidéoprotection.  
Il demande aux Conseillers de se prononcer.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	4	2

Le Conseil Municipal, par 23 voix "Pour", 4 voix "Contre" et 2 "abstentions" autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, dans le cadre du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), une subvention d'un montant de 46 916,00 €, nécessaire à la réalisation du projet d'extension du système de vidéoprotection.

## V – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AUPRÈS DE LA CAVE COOPÉRATIVE POUR LA RÉALISATION D'UN GIRATOIRE

Monsieur le Maire revient sur le Conseil Municipal du 17 septembre 2020 au cours duquel avait été exposé le projet de réalisation d'un carrefour giratoire au niveau de l'intersection du Chemin de la Cave, de la Route de Lézan et de la Route d'Anduze (routes départementales RD24 et RD910A).

Les études réalisées par le cabinet IGEADT ont défini une emprise du projet débordant sur le terrain appartenant à la cave coopérative.

La commune s'est donc rapprochée des représentants de la cave coopérative afin de discuter du besoin foncier nécessaire à la réalisation de ce projet.

Après discussion avec le Président de la SCA "La Grappe Cévenole", celui-ci a fait valoir la position favorable de son Conseil d'administration qui, par une délibération du 04 mars 2021, a confirmé à l'unanimité la cession à la commune, à l'euro symbolique, d'une partie de la parcelle cadastrées CK N°138 pour une superficie d'environ 12 m<sup>2</sup>.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'acquisition de cette partie de parcelle par acte administratif en prenant en charge les frais de géomètre et les frais annexes.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Christel SOUCHE, Président de la Cave Coopérative "La Grappe Cévenole" indique qu'il s'abstiendra de voter.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28	0	1

Le Conseil Municipal, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre" et 1 "Abstention", **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'acquisition, à l'euro symbolique de la parcelle CK N°138 pour une superficie de 12 m<sup>2</sup>.

## VI – RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA SOLIDARITÉ

L'Office Municipal de la Solidarité, en date du 16 mars 2021, a proposé un tableau de répartition des subventions pour l'exercice 2021, entre les associations qui y sont rattachées.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

André MONTIGNY, membre d'une association relevant de l'OMDS indique qu'il n'y participera pas.

Les résultats du vote sont les suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	0	1

Le Conseil Municipal **ADOpte**, par 28 voix "Pour", 0 voix "Contre" et 1 "Abstention", la répartition des subventions 2021 aux associations qui relèvent de l'Office Municipal de la Solidarité.

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Incendie des cabanes au Parc du Rouret
- ✓ Nouvelle permanence de la Police Municipale sur la commune
- ✓ Démolition d'une maison à la Croix de Bauzon
- ✓ Question sur le projet immobilier de la Pyramide
- ✓ Date probable du prochain Conseil Municipal : le Jeudi 6 Mai 2021
- ✓ Question sur un éventuel projet à proximité du Rouret
- ✓ Question sur la ZAC des Combes

La séance du Conseil Municipal est levée à 22H05

---